5e ANNÉE, N° 81. — DIMANCHE, 26 MARS 1848.

ON S'ABONNE:

A Constantinople, au Bureau du Journal, *A Galata.*

Dans les Villes de Littoral, à l'Agence des Paquebots français.

A Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.

A Paris, chez *M. Chateauneuf aîné*, rue Richer, N. 6.

A Marseille, chez Mr veuve *Camoin et Cie.*

A Londres, chez *MM. James Cowie et Son*, Foreign Newspaper Office, 3, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE
ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Constantinople ..... un an, 8 colonat.
" 6 mois, 4 "
Provinces et Etranger un an, 9 "
" 6 mois, 5 "

PRIX DES ANNONCES:

La ligne..... 5 piastres du G.-S.

Le Journal paraît les 1er, 6, 11, 16, 21, 26 de chaque mois.

Les abonnements datent du 1er et du 15

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 26 Mars.

Nous avons publié, il y a déjà quelque temps, sous forme de lettre, un article contenant des observations générales sur la Turquie et signé H. De la C... Nous recevons aujourd'hui, du même auteur, les réflexions suivantes relatives à l'application du *Tanzimat* à la province de Trébisonde :

«Trébisonde, 16 mars.

»Le *Tanzimat* vient d'être inauguré ici de la manière la plus brillante. Dès le matin, des coups de canon tirés de la forteresse, ont annoncé aux habitans que le système du bon plaisir, de l'arbitraire, avait fait son temps, qu'une ère nouvelle de liberté, de justice pour tous, venait de naître. La population a salué cet heureux jour avec des acclamations de joie difficiles à décrire; dès le matin, elle s'est portée en masse vers le palais où l'on devait donner lecture des *firmans.* Cette lecture s'est faite en présence du corps consulaire qui avait été invité à y assister. Si elle n'a pas été accueillie par le bruyans applaudissemens que font éclater les populations européennes, dans de semblables circonstances, la joie qui brillait sur la physionomie ordinairement si grave des Musulmans, indiquait assez qu'ils comprenaient toute l'importance des réformes que le *Tanzimat* doit amener. Les rayas ont aussi participé à la joie publique; désormais ils ne seront plus sacrifiés à des considérations de religion; le *Tanzimat* est pour eux comme une réparation du passé, comme un gage de sage protection et de justice pour l'avenir.

»A l'heure où je vous écris ces lignes, toute la ville est dans la joie, les rues sont resplendissantes de lumières, tous les magasins sont ouverts, et bien qu'il soit près de minuit, la circulation est si active qu'on peut à peine se faire jour à travers la foule. Des fanfares, des danses, des chants accompagnés par des instrumens du pays, si chers aux oreilles turques, témoignent du bonheur public, de l'allégresse générale. Heureux le Souverain qui sait inspirer à ses sujets de toute condition tant de reconnaissance pour ses actes, tant de confiance dans l'avenir!

»Au milieu de l'agitation générale de l'Europe civilisée, en présence des généreux efforts de l'héroïque Italie pour soulever le linceul funèbre qui la couvre, quand on considère avec quelle peine, dans d'autres parties du monde, les peuples secouent une à une les chaînes qui pèsent sur eux.... qui les accablent de leur poids..., qu'il est beau, qu'il est consolant pour l'humanité, ce spectacle de l'empire turc régénéré par ses maîtres, et recevant d'eux, et de leur plein gré, le redressement de tous les griefs, ainsi que la promesse écrite d'une ère nouvelle de justice et de liberté pour tous!... Quel contraste et quelle leçon! Ici, une population civilisée, gouvernée despotiquement, arrachant une à une au pouvoir les concessions que réclament les besoins du temps et la dignité humaine; là, une population d'une éducation politique très incomplète, conviée par le pouvoir lui-même à la liberté, forcée au besoin d'accepter cette liberté et de jouir de tous les avantages qu'elle présente!... Et cependant, chose étrange! c'est sur ce pouvoir renonçant de lui-même aux bénéfices de l'absolutisme et de l'arbitraire, à l'attrait de la tyrannie, que la presse libérale de l'Europe déverse chaque jour tant de blâme et tant d'invectives!...

» Quant à nous, nous dirons au gouvernement de S. M. le Sultan: courage et persévérance! Vous donnez un spectacle au monde, peut-être sans exemple dans les annales de l'histoire; vous accomplissez des réformes utiles à tous, et qui ne sont réclamées de personne; vous prenez l'initiative de tout ce qu'il y a de juste et de grand, vous appelez tous vos sujets à jouir des mêmes prérogatives, alors qu'ils ne reconnaissaient d'autres droits que celui de la force, d'autres prérogatives que celles de la richesse et du bon plaisir; par vos sages efforts, le *Tanzimat*, ou le droit commun, pénètre dans les provinces les plus reculées de l'Empire et va y faire sentir bientôt son heureuse influence. Courage donc et persévérance! Vous avez bien mérité de l'humanité tout entière.»

Quelques attaques de choléra continuent à être signalées dans les divers quartiers de Constantinople.

Les nouvelles de la Grèce ne manquent pas d'intérêt. Le cabinet Tzavellas a cessé d'exister depuis le 20 de ce mois. Les membres qui composent la nouvelle administration hellénique sont: MM. Georges Condouriotis, président du conseil, ministre de la marine; Lycurgus Chrestinités, ministre de l'intérieur; Vassilis Christacopoulos, ministre des finances; Drossos Mansolas, ministre des affaires étrangères; Anastase Mavromichalis, ministre des cultes et de l'instruction publique; le général Rhodius, ministre de la guerre.

M. Diomède Kiriakou, nommé ministre de la justice, a décliné immédiatement cet honneur. (*Voir plus bas notre correspondance d'Athènes.*)

M. Lamartine, ministre des affaires étrangères, a adressé aux agens diplomatiques de la République française la circulaire suivante :

CIRCULAIRE.

Monsieur, vous connaissez les évènemens de Paris, la victoire du peuple, son héroïsme, sa modération, son apaisement, l'ordre rétabli par le concours de tous les citoyens, comme si, dans cet intervègne des pouvoirs visibles, la raison générale était à elle seule le gouvernement de la France.

La révolution française vient d'entrer ainsi dans sa période définitive. La France est Républicaine: La République française n'a pas besoin d'être reconnue pour exister. Elle est de droit natarel, elle est de droit national. Elle est la volonté d'un grand peuple qui se demande son titre qu'à lui-même. Cependant, la République française désirant entrer dans la famille des gouvernements institués comme une puissance régulière et non comme un phénomène perturbateur de l'ordre européen, il est convenable que vous sachiez promptement connaître au gouvernement près duquel vous êtes accrédité, les principes et les tendances qui dirigeront désormais la politique extérieure du gouvernement français.

La proclamation de la République française n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde. Les formes de gouvernement ont des diversités de caractère, de situation géographique et de développement intellectuel, moral et matériel chez les peuples. Les nations ont, comme les individus, des âges différents. Les principes qui les régissent ont des phases successives. Les gouvernements monarchiques, aristocratiques, constitutionnels, républicains, sont l'expression de ces différens degrés de maturité du génie des peuples. Ils demeurent tant que la liberté à mesure qu'ils se sentent capables d'en supporter davantage; ils demandent plus d'égalité et de démocratie à mesure qu'ils sont inspirés par plus de justice et d'amour pour le peuple. Question de temps. Un peuple se perd en devançant l'heure de son développement, il se désunore en la laissant échapper sans la saisir. La monarchie et la République ne sont pas, aux yeux des véritables hommes d'état, des principes absolus qui se combattent à mort; ce sont des faits qui se contrastent et qui peuvent vivre fare à face, ou se comprenant et se respectant.

La guerre n'est donc pas le principe de la République française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792. Entre 1792 et 1848, il y a un demi-siècle. Revenir après un demi-siècle aux principes de 1792 ou au principe de conquête, de l'empire, ce ne serait pas avancer, ce serait retrograder dans le temps. La révolution d'hier est un pas en avant, non en arrière. Le monde et nous, nous voulons marcher à la fraternité et à la paix.

Si la situation de la République française, en 1792, expliquait la guerre, les différences qui existent entre cette époque de notre histoire et l'époque où nous sommes, expliquent la paix. Ces différences, appliquez-vous à les comprendre et à les faire comprendre autour de vous.

En 1792, la nation n'était pas une. Deux peuples existaient sur le même sol. Une lutte terrible se prolongeait encore entre les classes dépossédées de leurs privilèges et les classes qui venaient de conquérir l'égalité et la liberté. Les classes dépossédées s'unissaient avec la royauté captive et avec l'étranger jaloux, pour nier sa révolution à la France et pour lui reimposer la monarchie, l'aristocratie et la théocratie par l'invasion. Il n'y a plus de classes distinctes et inégales aujourd'hui. La liberté a tout affranchi; l'égalité devant la loi a tout nivelé. La fraternité, dont nous proclamons l'application et dont l'assemblée nationale doit organiser les bienfaits, va tout unir. Il n'y a pas un seul citoyen en France, à quelque opinion qu'il appartienne, qui ne se valise au principe de la patrie avant tout et qui ne le rende, par cette union même, inexpugnable aux tentatives et aux inquiétudes d'invasion. — En 1792, ce n'était pas le peuple tout entier qui était entré en possession de son gouvernement, c'était la classe moyenne seulement qui voulait exercer la liberté et en jouir. Le triomphe de la classe moyenne alarma et irrita, comme le triomphe de toute oligarchie. Elle voulut retenir pour elle seule les droits conquis par tous. Il lui fallait pour cela opérer une diversion forte à l'avènement du peuple, en le précipitant sur les champs de bataille, pour l'empêcher d'entrer dans son propre gouvernement. Cette diversion, c'était la guerre. La guerre fut le génie des Monarchies et des Gérondins; ce ne fut pas la pensée des démocrates plus avancés, qui voulaient comme nous la régénérer sincère, complet et régulier du peuple lui-même, en comprenant dans ce nom toutes les classes, sans exclusion et sans préférence, dont se compose la nation.

En 1792, le peuple n'était que l'instrument de la révolution, il n'en était pas l'objet. Aujourd'hui la révolution s'est faite par lui et pour lui. Il est la révolution elle-même. En y entrant, il y apporte ses besoins nouveaux de travail, d'industrie, d'instruction, d'agriculture, de commerce, de moralité, de bien être, de propriété, de vie à bon marché, de navigation, de civilisation enfin, qui sont tous des besoins de paix! Le peuple est la paix, c'est un même mot.— En 1792, les idées de la France et de l'Europe n'étaient pas préparées à comprendre et à accepter la grande harmonie des nations entre elles, au bénéfice du genre humain. La pensée du siècle qui finissait, n'était que dans la tête de quelques philosophes. La philosophie est populaire aujourd'hui. Cinquante années de liberté de penser, de parler et d'écrire ont produit leur résultat. Les livres, les journaux, les tribunes ont opéré l'apostolat de l'intelligence européenne.

La raison rayonnant de partout, par dessus les frontières des peuples, a créé entre les esprits cette grande nationalité intellectuelle qui sera l'achèvement de la révolution française et la constitution de la fraternité internationale sur le globe.

Enfin, en 1792, la liberté était une nouveauté, l'égalité était un scandale, la République était un problème. Le titre des peuples, à peine découvert par Fénélon, Montesquieu, Rousseau, était tellement oublié, enfoui, profané par les vieilles traditions féodales, dynastiques, sacerdotales, que l'intervention la plus légitime du peuple dans ses affaires paraissait une monstruosité aux hommes d'état de l'ancienne école. La démocratie faisait trembler à la fois les trônes et les fondemens des sociétés. Aujourd'hui les trônes et les peuples se sont habitués au mot, aux formes, aux agitations régulières de la liberté exercée dans des proportions diverses presque dans tous les états, même monarchiques. Ils s'habitueront à la République, qui est si forme complète chez les nations plus mûres. Ils reconnaîtront qu'il y a une liberté conservatrice; ils reconnaîtront qu'il peut y avoir dans la République non seulement un ordre meilleur, mais qu'il peut y avoir plus d'ordre véritable dans ce gouvernement de tous pour tous, que dans le gouvernement de quelques-uns pour quelques-uns.

Mais en dehors de ces considérations désintéressées, l'intérêt seul de la consolidation et de la durée de la République inspirerait aux hommes d'état de la France des pensées de paix. Ce n'est pas la patrie qui courtise quelque grande chance dans la guerre; c'est la liberté. La guerre est presque toujours une dictature. Les soldats oublient les institutions pour les hommes. Les trônes tentent les ambitieux. La gloire éblouit le patriotisme. Le prestige d'un nom victorieux voile l'attentat contre la souveraineté nationale. La République veut de la gloire, sans doute, mais elle la veut pour elle même et non pour des César ou des Napoléon!

Ne vous y trompez pas, néanmoins, ces idées que le gouvernement provoire vous charge de présenter aux puissances comme gage de sécurité européenne, n'ont pas pour objet de faire parlonner la République française de ses droits de nature; encore moins de demander humblement la place d'un grand droit et d'un grand peuple en Europe; elles ont un plus noble objet: faire réfléchir les souverains et les peuples, ne pas leur permettre de se tromper involontairement sur le caractère de notre révolution, donner son vrai jour et sa physionomie juste à l'événement, informer de notre, l'humanité entière, avant d'en donner à nos droits et à notre honneur, s'ils étaient méconnus ou menacés.

La République française n'intentera donc la guerre à personne. Elle n'a pas besoin de dire qu'elle l'accepterait, si on pose des conditions de guerre au peuple français. La pensée des hommes qui gouvernent en ce moment à la France est celle-ci: heureuse la France, si on lui déclare la guerre, et si on la contraint ainsi à grandir en force et en gloire, malgré sa modération! Responsabilité terrible à la France si la République déclare elle-même la guerre sans y être provoquée! Dans le premier cas, son génie martial, son impatience d'action, sa force accumulée pendant tant d'années de paix, la rendraient invincible chez elle, redoutable peut-être au-delà de ses frontières. Dans le second cas, elle tournerait contre elle les souvenirs de ses conquêtes, qui désaffectionnent les nationalités, et elle compromettrait sa première et sa plus universelle alliance: l'esprit des peuples et le génie de la civilisation.

D'après ces principes, Monsieur, qui sont les principes de la France de sang-froid, principes qu'elle peut présenter sans crainte comme sans défi à ses amis et à ses ennemis, vous voudrez bien vous pénétrer des déclarations suivantes:

Le traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la République française; toutefois, les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations. Mais si les traités de 1815 n'existent plus comme traités modifiés d'un accord commun, et si la République déclare hautement qu'elle a pour droit et pour mission d'arriver régulièrement et pacifiquement à ces modifications, le bon sens, la modération, la conscience, la prudence de la République existent tout aussi bien que une sécurité et plus honorable garantie que les lettres de ces traités si souvent violés ou modifiés par elle.

Attacher-vous, Monsieur, à faire comprendre et admettre de bonne foi cette émancipation de la République des traités de 1815, elle montrer que cette franchise n'a rien d'inconciliable avec le repos de l'Europe.

Ainsi, nous le disons hautement: Si l'heure de la reconstruction de quelques nationalités opprimées en Europe ou ailleurs nous paraissait avoir sonné dans les décrets de la Providence; si la Suisse, notre fidèle alliée depuis François 1er, était constituée ou menacée, si le mouvement de conséquence qu'elle opère chez elle pour prêter une force de plus au faisceau des gouvernements démocratiques; si les états indépendants de l'Italie étaient envahis; si l'on imposait des limites ou des obstacles à leurs transformations intérieures; si on leur contestait à main armée le droit de s'allier entre eux pour consolider une patrie italienne, la République française se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples.

La République, vous le voyez, a traversé du premier pas l'ère des proscriptions et des dictatures. Elle est décidée à ne jamais violer la liberté au dehors; elle est décidée également à ne jamais voiler son principe démocratique au dehors. Elle ne laissera mettre la main de personne entre le rayonnement pacifique de sa liberté et le regard des peuples.

Elle se proclame l'alliée intellectuelle et cordiale de tous les droits, de tous les progrès, de tous les développemens légitimes d'institutions des nations qui veulent vivre du même principe que le sien. Elle ne fera point de propagande sourde ou incendiaire chez ses voisins; elle sait qu'il n'y a de libertés durables que celles qui naissent d'elles-mêmes sur leur propre sol; mais elle exercera, par la lumière ses idées, par le spectacle d'ordre et de paix qu'elle expère donner au monde, le seul et honnête prosélytisme: le prosélytisme de l'estime et de la sympathie. Ce n'est point là la guerre, c'est la nature. Ce n'est point là l'agitation de l'Europe, c'est la vie. Ce n'est point la incendier le monde, c'est briller de sa place sur l'horizon des peuples pour les devancer et les guider à la fois. Nous désirons pour l'humanité que la paix soit conservée; nous l'espérons même. Une seule question de guerre avait été posée, il y a un an, entre la France et l'Angleterre. Cette question de guerre, ce n'était pas la France républicaine qui l'avait posée, c'était la dynastie.

La dynastie emporte avec elle ce danger de guerre qu'elle avait suscité pour l'Europe par l'ambition toute personnelle de ses alliances de famille en Espagne. Ainsi cette politique domestique de la dynastie déchue, qui pesait depuis 17 ans sur notre dignité nationale, pesait en même temps par ses prétentions à une couronne de plus, à Madrid, sur nos alliances libérales et sur la paix. La République n'a point d'ambition; la République n'a point de népotisme; elle n'hérite pas des prétentions d'une famille. Que l'Espagne se régisse elle-même; que l'Espagne soit indépendante et libre. La France, pour la solidité de cette alliance naturelle, compte plus sur la conformité de principes que sur les successions de la maison de Bourbon!

Tel est, monsieur, l'esprit des conseils de la République. Tel sera invariablement le caractère de la politique franche, forte et modérée que vous aurez à représenter.

La République a prononcé en naissant, et au milieu de la chaleur d'une lutte non provoquée par le peuple, trois mots qui ont révélé son âme et qui appelleront sur son berceau les bénédictions de Dieu et des hommes: Liberté, Egalité, Fraternité. Elle a donné le lendemain, par l'abolition de la peine de mort en matière politique, le commentaire de ces trois mots au dedans; donnera-t-elle aussi leur véritable commentaire au dehors. Le sens de ces trois mots appliqués à nos relations extérieures, est celui-ci: affranchissement de la France des chaînes qui pesaient sur son principe et sur sa dignité; récupération du rang qu'elle doit occuper au niveau des grandes puissances européennes; enfin déclaration d'alliance et d'amitié à tous les peuples. Si la France a la conscience de sa part de mission libérale et civilisatrice dans le siècle, il n'y a pas un de ces mots qui ne glorifie guerre. Si l'Europe est prudente et juste, il n'y a pas un de ces mots qui ne signifie paix.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

LAMARTINE,

Membre du gouvernement provisoire de la République et ministre des affaires étrangères.

Paris, 2 mars 1848.

RÉVOLUTION A VIENNE.

On lit dans une lettre de Vienne du 14 mars:

« Un mouvement populaire a eu lieu ici » le 13, et à la suite de ce mouvement, le » Prince de Metternich a donné sa démis- » sion.

» Les étudiants et les bourgeois ont re- » çu des armes et font le service et la » police de la ville.

» Aujourd'hui, 14, les troupes ont été » retirées de tous les postes et sont can- » tonnées dans les faubourgs.

» Une partie des concessions demandées » ont été promises et accordées. La tran- » quillité règne partout, pour le moment.

» Les boutiques, les bureaux, la Bourse, » tout est fermé.

» L'institution de la garde nationale a » été accordée.»

Ces nouvelles n'ont pas besoin de commentaires.

Voici des détails plus circonstanciés fournis par des lettres de Vienne sur les évènemens des 13 et 14 mars:

« Les hommes de progrès qui, depuis deux ans, réclamaient à Vienne la liberté de la presse, ayant appris les évènemens de Paris et les concessions accordées dans divers états de l'Allemagne, pensèrent que le moment était venu de faire adopter leur projet. Ils firent donc circuler, dans toute la ville, des listes demandant la liberté de la presse et d'autres concessions. L'élite de la population de Vienne, les négocians, les hommes de lettres, les étudiants des universités et les hommes mêmes qu'on croyait les plus dévoués au gouvernement, s'empressèrent de donner leur adhésion, et ces listes se couvrirent en quelques jours de plus de cent mille signatures. Cette adresse fut remise à la parte libérale des Etats, pour être présentée immédiatement à l'Empereur. Pendant qu'on la discutait dans le sein du conseil des Etats, les opinions étaient partagées: L'archiduc François-Charles et l'archiduchesse Sophie, ainsi que le comte Kolowrat, demandaient de larges concessions. L'archiduc Louis et la princesse de Metternich, au contraire, s'y opposèrent en déclarant qu'ils avaient juré au défunt empereur François de conserver son système sans y faire le moindre changement. Mais voyant qu'il n'y était fait aucune réponse, les étudiants se réunirent le dimanche, 12, après la messe, au nombre de trois mille, sur la place de l'Université: la liberté de la presse, la publicité des débats judiciaires, le jury, l'armement général, l'établissement de la garde nationale, l'égalité des diverses confessions et d'autres garanties constitutionnelles. Les professeurs refusèrent d'abord de présenter cette adresse, mais les étudiants ayant insisté et déclaré qu'ils n'attendraient que jusqu'au lendemain, le professeur de droit Hye et le professeur de botanique Endlicher, membre de l'académie, voulant calmer l'effervescence des esprits, se chargèrent de la présenter. Ils se rendirent donc immédiatement chez l'Archiduc Louis pour la lui remettre; mais il n'y fit aucune réponse. Le lendemain 13, jour de la réunion des états de la Basse-Autriche, toute la population des faubourgs, celle de la ville et les étudiants des universités se répandirent dans les rues et se rassemblèrent sur la place de Bille, devant la Chancellerie d'Etat. Un enthousiasme difficile à décrire régnait dans toute la ville: un grand nombre de dames se mêlaient aux groupes, d'autres étaient aux fenêtres et jetaient des cocardes rouges. Sur la place de Bille, un étudiant, porté sur les bras de deux hommes, fut élevé ainsi jusqu'aux fenêtres de la Chancellerie, et interpella le prince Metternich pour l'adjurer de changer de système et d'accéder enfin aux désirs du peuple qui venait de se déclarer unanimement pour la réforme. Ce discours fut couvert d'applaudissemens, mais le Prince Metternich n'y fit aucune réponse et ne se montra pas au peuple. La foule se porta ensuite devant la chambre des Etats, où elle attendit près de trois heures. Enfin, de guerre lasse, on enfonça les portes, on escalada les fenêtres, et les membres des Etats chassés de la salle de leurs séances se transportèrent auprès de l'empereur. L'archiduc Albert, gouverneur de Vienne, voyant ce mouvement, voulut le comprimer par la force: il donna de charger, et des luttes sanglantes eurent lieu sur divers points de la ville et notamment devant les dépôts d'armes; mais le peuple, conduit par les étudiants des universités et les élèves de l'école polytechnique, éleva aussitôt des barricades, s'arma de tout ce qui lui tombait sous la main et montra un courage admirable. D'ailleurs, loin de calmer l'irritation, le sang versé dans ces diverses rencontres ne fit que l'augmenter; le peuple prit les corps des victimes, et les promena dans les rues en criant vengeance. Enfin le peuple se porte devant le palais de l'empereur, envahit tous les abords malgré la résistance opposée par les troupes et la présence de plusieurs pièces de canon, et réclama plus vivement que jamais le renvoi du ministère et la réforme, en menaçant de s'emparer des armes qui étaient déposées dans les arsenaux. Cette fois, il fut répondu que leurs demandes seraient prises en considération, mais qu'on demandait un certain délai pour y faire droit. Le peuple insista pour que ces concessions fussent faites à l'instant même, et qu'une députation fût introduite auprès de l'Empereur. Cette députation ayant été introduite, formula les vœux du peuple en insistant surtout comme première condition sur le renvoi du ministère. L'Empereur passa dans une salle voisine pour en conférer avec ses ministres, et il revint au bout de quelques instants auprès de la députation et lui annonça que le prince de Metternich avait donné sa démission. Le prince sortit alors et harangua le peuple pour dire que, sur le vœu manifesté par la population, il avait donné sa démission et qu'elle avait été acceptée; qu'il avait d'autant moins hésité à faire cette démarche, qu'elle paraissait de nature à satisfaire les vœux d'un peuple dont il avait toujours en tant à cœur la prospérité et le bien-être. En même temps, on annonça que l'Empereur accordait la liberté de la presse et l'institution de la garde nationale. Les dépôts d'armes furent ouverts et les armes aussitôt distribuées aux étudiants et aux bourgeois, et ce sont eux, en ce moment, qui font le service et veillent à la police de la ville. Dès que la nouvelle de ces concessions fut connue, la ville prit un air de fête, et dans la soirée du 13, toutes les maisons s'illuminèrent spontanément en signe de réjouissance: on fit illuminer de force le palais de l'archiduc Charles et le couvent des Augustins. Les dames qui, avant la lutte, distribuaient des cocardes rouges, une fois les concessions obtenues, distribuaient des cocardes blanches. Dans les différens engagemens qui eurent lieu avec la troupe, il était facile de s'apercevoir que les soldats remplissaient à contre-cœur un devoir pénible, et un grand nombre d'officiers et de généraux n'avaient pas tardé à fraterniser avec le peuple. On porte à 150 le nombre des victimes.

Le 14 au matin, tous les postes ont été évacués; les troupes sont sorties de la ville dont on a fermé les portes, et se sont établies dans les faubourgs. L'Empereur a adressé une proclamation pour annoncer qu'il était disposé à tout faire pour satisfaire aux vœux du peuple, mais qu'il espérait qu'il lui serait permis de rétablir l'ordre s'il venait à être troublé. Les bourgeois et les étudiants sont ainsi maîtres de la ville, et ils ont déclaré qu'ils ne déposeraient pas les armes avant que toutes les concessions promises n'aient été accordées.

La population des faubourgs, ignorant au doute une partie de ce qui s'était passé en ville, a commis plusieurs actes de dévastations dans les environs: elle a, dit-on, brûlé